



Société Internationale de Réhabilitation Vestibulaire

Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901

SIRET : 430 088 542 000 21 Ape : 804c

N° formation : 11 75 41940 75

Siège : 15 place Amélie Raba-Léon 33000 BORDEAUX

Secrétariat : Magalie DUPAS, 13 place de Penn ar Pavé 22300 Lannion Tel : 07.68.62.18.68.

Email : sirv.secretariatdupas@yahoo.com

Fondateur/Président d'Honneur : Alain SEMONT.

Président d'Honneur : Prof. Georges FREYSS.

www.vestib.org

BUREAU :

Président : Alain BAUWENS

Vice-président : Dominique PATRIER

Secrétaire Général : Jean François PONCIN

Trésorier : Alain LAUER

Lannion, le 03.07.2019

Bonjour à tous,

Une interprétation pouvant générer des indus vous a été transmise, en voici la correction :

Avec l'avenant n°6, nous avons, entre autres, 2 cotations qui ont changé : le AMK7 passe à 7.6 et le 8 à 8.3.

Arrêté signé le 27.06.19, publication le 02.07.19 d'un texte qui précise son application au 1^{er} juillet !

DONC : application au 03.07.19 pour éviter tout litige alors que le texte précise son application au 1^{er}. Pour la CNAM c'est encore 2 jours de gagnés.

Vous trouverez ci-dessous le lien informatif :

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000038711955&categorieLien=id>

Amicalement,

Le Bureau